



Ecole de .....

Madame, Monsieur le Maire,

Aujourd'hui, l'école primaire à laquelle nous savons que vous êtes très attaché-e connaît de belles réussites. Malheureusement, elle connaît aussi de réelles difficultés marquées par une corrélation insoutenable entre échec scolaire et origine sociale et ce malgré l'engagement professionnel des enseignants.

Pour nous, la priorité au primaire affichée par le président de la République doit devenir une réalité concrète dans les écoles. Si les rythmes scolaires sont un sujet important, chacun admet aussi qu'ils ne constituent pas le principal levier pour améliorer la réussite des élèves. Celle-ci exige notamment une baisse du nombre d'élèves par classe, une refonte de la formation professionnelle des enseignants, une maternelle revitalisée, des approches pédagogiques diversifiées avec notamment plus de maîtres que de classes mais aussi des RASED réhabilités...

Lors de son intervention au congrès des Maires de France, le président de la République a annoncé que la réforme des rythmes scolaires s'étalerait sur deux rentrées. Aujourd'hui, il apparaît que les conseils municipaux auraient jusqu'au 1<sup>er</sup> février prochain pour déclarer leur intention de passer à 4,5 jours ou de rester à 4 jours à la rentrée 2013. Si l'organisation de la semaine scolaire relève de l'Éducation nationale et du Directeur Académique des services de l'Éducation nationale du département, les conseils d'école réunissant parents, enseignants et élus ne peuvent être tenus à l'écart de l'organisation scolaire que vous souhaitez proposer.

Pour nous, il s'agit bien de construire une journée articulant de manière cohérente des temps scolaires et temps périscolaires de qualité pour tous les élèves. Nous sommes également très attachés à ce que soit garantie l'égalité territoriale notamment dans l'offre des activités culturelles, artistiques ou sportives annoncées. Un partenariat confiant et serein est donc indispensable. Dans ce cadre, notre conseil d'école doit participer activement aux choix de l'organisation du temps scolaire de la semaine et à l'élaboration éventuelle d'un projet éducatif territorial. Toute décision unilatérale n'est pas concevable.

Madame, Monsieur le Maire, nous demandons donc être informés et consultés au sujet de vos intentions concernant l'organisation de la semaine scolaire. La coopération de tous les acteurs partie prenante de ce dossier est indispensable et ce dans l'intérêt de l'élève.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire l'expression de nos respectueuses salutations.

Les Enseignants